

Consignes de réouverture salles de réunion

L'organisateur de la réunion est responsable du respect des règles ci-dessous pour toutes les personnes invitées :

- 1- Le lavage des mains est obligatoire pour 100% des personnes en entrée et sortie au distributeur de gel hydro installé en entrée de salle avant de toucher les poignées de porte et écran de la salle
- 2- Le port du masque est fortement recommandé
- 3- Respecter le nombre maximum de personnes par salle, en fonction des places bloquées
- 4- S'installer uniquement sur les sièges libres dont la place n'est pas repérée par un logo, ne pas déplacer les chaises bloquées
- 5- Nettoyer la partie de table devant vous avec les lingettes avant de commencer la réunion, jeter la lingette en sortie de réunion dans la poubelle dédiée sur les paliers d'étage ou de déchets ménagers
- 6- Respecter une durée de 2H maxi par réunion
- 7- Attendre que toutes les personnes de la réunion précédente soient sorties avant de rentrer en salle
- 8- Laisser toutes les portes ouvertes en fin de réunion.